© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

comment aider ma fille qui consomme diverses drogues , qui est tjrs dans le déni

Par Profil supprimé Postée le 16/08/2019 08:34

bonjour, ma fille qui vit loin de nous, continue ses consommations diverses de drogues , elle vit avec un jeune dealer de 22 ans, connu pour trafic des forces de Police de Dijon, casier judiciaire déjà bien étoffé, procès déjà en cours contre cet individu .... j'ai porté plainte contre lui début Octobre 2018, il a frappé ma fille , photo à appui, tête en sang, elle était encore mineure, suivit par un juge des enfants, avec des éducateurs , qui la suivaient, déclarée en fugue au commissariat de Dijon,tous les week ends au début de ce placement dans son foyer, puis ensuite déclarée en fugue, constante, puisque n'a plus réintégré ce foyer, jusu'à sa majorité le 0 Juillet dernier ; elle a été trouvée inconsciente, en Novembre dernier, dans une rue de Dijon, à 1H30 du matin, amenée aux urgences CHU de Dijon , ensuite on m'a demandé mon autorisation, pour l'amener dans un centre de psy pour ados, hyper sécurisé, car elle fuguait de l'hopital tous les jours 1H + ; j'ai donné mon accord, mais elle fuguait tjrs de ce centre, n'avait pas le droit de consommer des cigarettes , mais en soudoyait aux femmes de ménage , à la fin de sa période d'observation, de manque ou non, la psychiatre
tre de cet établissement, m'a annoncé sa sortie, n'ayant observé aucun signe de manque !!! aberrant, alors que les infirmières signalaient ses sorties quotidiennes, non autorisées !!! aucun test sanguin , urines, n'ayant été pratiqués, durant son hospitalisation, sous le motif qu'ils coûtent chers, il faut une autorisation spéciale !!!
donc voilà, depuis la rupture de son contrat de travail et d'apprentissage fin Juillet, ma fille zone avec son copain, il lui a dilapidé toutes ses économie 1 400 euros en quelques jours, ils se retrouvent sans sous ;elle nous a appelé pour nous en demander on a refusé, tant qu'elle se drogue, elle nie tout , nous ment, ne nous dit pas qu'elle est de nouveau avec ce gars ! donc nous avons fait couper son téléphone, annuler sa puce , car elle a été très méchante verbalement avec nous, ses parents, traitant son père de simple géniteur .... moi, de n'étant plus sa mère, avec des insultes .... moi étant en invalidé 2 depuis 9 ans, suite à divers soucis avec elle et une de ses soeurs , j'ai le fibromyalgie, toutes ces contrariétés, me provoquent de violentes douleurs, comme ne ce moment depuis notre rupture de contacte avec elle ;
quelle solution peut on trouver pour la sortir de cet enfer, où elle s'enfonce complètement ces jours ci ??

Mise en ligne le 22/08/2019

Bonjour,

Tout d'abord, nous tenons à nous excuser pour le délai de réponse qui, en période estivale, s'inscrit au-delà de notre engagement de vous fournir un retour dans les 48h.

Nous comprenons la détresse que vous pouvez ressentir en tant que mère face à la situation très complexe dans laquelle se trouve votre fille, et ce en dépit du fait d'avoir mobilisé des services de soins et de protection de l'enfance, et de vous être tournée vers les forces de l'ordre dans l'espoir qu'elles éloignent votre fille de son compagnon.
Malheureusement, il arrive que les institutions se révèlent être tout aussi impuissantes que la famille lorsqu'il s'agit de protéger les personnes contre leur gré.

A la lecture des éléments que vous nous confiez, il semble que votre fille soit comme sous l'emprise de ce jeune homme. Cette dépendance affective et matérielle s'est sans doute inscrite à l'aboutissement d'une phase de séduction (l'admiration induite par l'attractivité d'un personnage "rebelle" par exemple, défiant les lois et pouvant acquérir une indépendance financière), et d'une phase d'isolement (votre fille entrant en conflit et en rupture avec ses proches, notamment ses parents, il lui apparaît dès lors comme l'unique interlocuteur de confiance dans sa vie), d'autant plus qu'ils se sont éloignés géographiquement et qu'ils consomment tous les deux des substances (les consommations au sein du couple sont souvent des facteurs de dépendance mutuelle). De plus, les violences dont elle a été victime témoignent également du pouvoir qu'exerce sur elle son compagnon.

Ainsi, cette relation de dépendance vis-à-vis de lui peut entraîner des mécanismes psychiques (et inconscients) de protection de cette relation. C'est la raison pour laquelle il est important, dans le but de renouer le dialogue avec votre fille, d'éviter de critiquer son compagnon en la présence de celle-ci. En l'attaquant, vous renforcerez son sentiment de méfiance vis-à-vis de vous, puisqu'il lui est impensable de dénigrer son conjoint ou les intentions de ce dernier à son égard. Cela n'aura comme résultat que de renforcer la relation avec son conjoint. Nous vous encourageons à davantage vous centrer sur elle: comment elle se sent dans sa vie, dans sa relation, ou à vous intéresser à ses envies, à ses projets. Il s'agira surtout de favoriser sa capacité à réfléchir, afin qu'elle parvienne à faire des choix par et pour elle-même, ce que des consommations de drogues et une relation affective toxique peuvent entraver.

Par ailleurs, même si cela vous paraît être un manque d'honnêteté et de respect vis-à-vis de vous et de votre rôle de parent, les mensonges de votre fille s'inscrivent dans deux processus: d'une part, dans un processus d'addiction. Ainsi, les mensonges renvoient davantage à des réflexes de protection (contre la honte, la peur de décevoir, par contrainte de trouver de quoi s'acheter ses consommations... par exemple) qu'à une réelle volonté de vous trahir ou de vous manipuler. D'autre part, ils constituent une forme de rempart entre vous et son conjoint. En effet, vous avez entamé des démarches visant à la protéger (la plainte notamment), qui peuvent être vécues par votre fille comme des tentatives de séparation. Si elle n'est pas encore prête à le quitter, elle préfèrera omettre des informations ou mentir afin que vos échanges ne se concentrent pas sur leur relation, mais sur les raisons pour lesquelles elle vous contacte.

En tant que parents, il est également normal de réagir face aux insultes proférées par son enfant afin de marquer le caractère incorrect et blessant de tels échanges verbaux. Cependant, le fait d'avoir résilier son seul moyen de communication dans un contexte de précarité matérielle, a sans doute pu accroître sa détresse, et tendre davantage vos relations. Cela peut lui donner l'impression qu'elle ne pourra obtenir de l'aide de votre part qu'en se conformant à vos attentes, alors qu'il semble qu'elle ne soit ni prête à entamer de telles démarches, ni en mesure de les réaliser, pour les raisons évoquées ci-dessus.

Afin d'apaiser la relation parents-enfant, nous vous conseillons de vous concentrer dans un premier temps sur le fait de renouer le dialogue avec votre fille. La distance géographique et les frictions passées peuvent

engendrer une certaine défiance entre vous, que seuls le temps et le non-jugement pourront atténuer. Bien qu'il vous paraisse que votre fille soit dans une situation d'urgence, il est important de ne pas brusquer les choses et d'éviter toute démarche entreprise à sa place, ce qui risquerait de provoquer un rejet face à cette forme d'infantilisation et de contrainte.

Nous comprenons à quel point cette situation vous semble sans issue, et que vous en souffriez au point que cela ait des retentissements sur votre santé physique et mentale. Souvent, les proches sont tout aussi impactés émotionnellement que les personnes ayant des conduites addictives; vous pourrez retrouver des conseils dans l'article de notre site internet (en lien ci-dessous). C'est la raison pour laquelle, en tant que parents d'une jeune femme consommatrice de drogues, vous et votre mari, vous pouvez bénéficier d'un soutien psychologique pour faire face à la douleur et au sentiment d'impuissance qui vous saisissent. Il existe des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) au sein desquels il vous sera sans doute possible de rencontrer des professionnels à même de vous épauler. Les entretiens proposés se déroulent dans un cadre bienveillant, confidentiel et gratuit.

N'hésitez pas à contacter notre service au 0 800 23 13 13 (appel gratuit depuis un poste fixe), ou à effectuer la recherche par vous-mêmes grâce à la rubrique "Adresses utiles" de notre site internet, afin de prendre connaissance des dispositifs existants près de chez vous.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service
- Elle ne veut pas se faire aider, que faire ?